



**PROJET
ÉDUCATIF**
ÉCOLE MAISON NEUVE

**2024
2027**

Le projet éducatif

1.	BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF	1
2.	ENCADREMENTS LÉGAUX	1
3.	GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	2
4.	CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	2
5.	CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT (ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE) 2	
5.1.	LA CLIENTÈLE DE L'ÉCOLE MAISONNEUVE	2
5.2.	LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES.....	3
5.3.	L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE MAISONNEUVE.....	5
5.4.	LA VIE DANS L'ÉCOLE	5
5.5.	L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DE L'ÉCOLE	5
5.6.	LES PARTENARIATS	5
5.7.	LES FORCES DE L'ÉCOLE.....	6
5.8.	LES ENJEUX PRIORITAIRES DE L'ÉCOLE	6
6.	COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	7
7.	ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT ...	7
8.	TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF	7
	<i>7.1. ANNEXE TABLEAU DES ENJEUX, ORIENTATIONS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT</i>	8

Nos valeurs

- Plaisir
- Collaboration
- Respect

Notre mission

- S'unir pour cultiver une génération de demain passionnée et engagée

Notre vision

- Une équipe proactive qui fait la différence dans la vie de chacun



1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37) :
 - le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite éducative;
 - les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37.1 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, article 37).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les travaux d'élaboration du projet éducatif de l'école Maisonneuve ont été réalisés avec l'ensemble de l'équipe-école, la direction et une conseillère pédagogique. Les travaux ont porté sur la démarche de portrait et d'analyse de situation de l'école, ainsi que sur l'élaboration du projet éducatif.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les élèves de 3^e à 6^e année ont été consultés lors des démarches d'élaboration du projet éducatif puisqu'ils ont complété un questionnaire portant sur leur bien-être à l'école. C'est ensuite en se basant sur les résultats obtenus par l'entremise de ce questionnaire que tous les membres de l'équipe-école ont ciblé les deux priorités bien-être sur lesquelles ils souhaitent concentrer leur énergie pour les prochaines années. Quant à la priorité académique, il a été convenu avec les membres de l'équipe-école de maintenir celle qui avait été retenue dans le projet éducatif précédent, soit la mathématique, et ce, afin de poursuivre les travaux réalisés dans les équipes collaboratives.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

5.1. La clientèle de l'école Maisonneuve

Nous retrouvons à l'école Maisonneuve une diversité quant à l'origine des élèves : en plus des jeunes innus et allochtones, plusieurs autres nationalités y sont aussi représentées. Par ailleurs, la clientèle de l'école Maisonneuve connaît une baisse depuis quelques années.

Clientèle de l'école Maisonneuve au 30 septembre 2019 à 2023

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
193	186	189	177	170

**Source : Tableau Clientèle scolaire, préscolaire-primaire, Services éducatifs*

En 2024-2025, 129 élèves fréquentent le service de garde de l'école : 93 étant en tant que réguliers et 36 de façon sporadique. Le service de garde de l'école est très dynamique : de nombreuses activités variées sont proposées aux élèves qui le fréquentent.

5.2. La réussite des élèves

Au cours des dernières années, lorsque nous tenons compte des résultats des élèves aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e années, nous constatons qu'une proportion importante des élèves est considérée à risque (c'est-à-dire que les jeunes obtiennent des résultats entre 60% et 69% aux épreuves) ou en échec.

Taux de réussite (60% et plus) en lecture, écriture et résolution et raisonnement mathématique aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e année

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
6e année					
Lecture	88%	94,4%	96,8%	72,2%	83,3%
Écriture	92%	88,9%	90,3%	77,8%	91,7%
Résoudre	75%	83,3%	80,6%	66,7%	79,2%
Raisonner	70,8%	94,4%	67,7%	61,1%	87,5%
4^e année					
Lecture	75,7%	73,5%	70,6%	87,5%	63,6%
Écriture	94,6%	82,4%	88,2%	100%	75,8%

**Source : Mozaik d'Vision*

Pourcentage d'élèves ayant un résultat final entre 70 % et 100 % aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e année

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
6e année					
Lecture	72%	72,2%	74,2%	55,6%	70,8%
Écriture	52%	72,2%	51,6%	38,9%	54,2%
Résoudre	66,7%	66,7%	58,1%	33,3%	62,5%
Raisonner	29,2%	66,7%	48,4%	27,8%	87,5%

4 ^e année					
Lecture	56,8%	47,1%	70,6%	75%	39,4%
Écriture	59,5%	52,9%	64,7%	96%	54,5%

**Source : Mozaïk d'Vision*

Des ressources sont présente dans l'école pour donner des services en orthopédagogie et en éducation spécialisée aux élèves. Aussi, l'école bénéficie du principe de Jordan, ce qui permet d'offrir du soutien académique et comportemental aux élèves innus.

5.3. L'équipe de l'école Maisonneuve

L'équipe-école est composée d'une direction (qui partage son temps entre 2 écoles), une secrétaire d'école, des enseignants titulaires de la maternelle 4 ans à la 6^e année, 3 spécialistes dont certains sont à temps partiel, 2 enseignantes en orthopédagogie, 5 techniciennes en éducation spécialisée avec des pourcentages de tâches variés et 5 éducatrices au service de garde dont 1 technicienne.

Les élèves et les membres du personnel peuvent compter sur les services complémentaires offerts par les ressources du Centre de services scolaire, que ce soit en ce qui concerne l'orthophonie, la psychoéducation, l'ergothérapie ou la psychologie. Les enseignants peuvent également obtenir du soutien de la part de conseillers pédagogiques.

5.4. La vie dans l'école

De nombreuses activités parascolaires sont offertes aux élèves de l'école, que ce soit sur le plan sportif ou culturel. Pour le parascolaire sportif, il y a une rotation tout au long de l'année par rapport aux sports offerts et à la clientèle ciblée.

Le climat relationnel à l'intérieur de l'école est positif. Les relations entre les élèves et les membres du personnel sont bonnes. En ce qui a trait aux relations école-famille, l'école considère les parents comme des partenaires et profite de toutes les occasions pour les inviter à participer. Ceux-ci sont très impliqués dans la campagne de financement liée à l'Élyme des sables. Aussi, l'O.P.P. a été formé et est très actif dans la vie de l'école : les parents ainsi impliqués font des activités en collaboration avec l'école.

5.5. L'environnement physique de l'école

En ce qui concerne l'état du bâtiment, des travaux sont à prévoir d'ici les prochaines années, mais l'école est bien entretenue.

5.6. Les partenariats

L'école a établi différents partenariats avec la communauté. L'infirmière du CISSS anime des ateliers en classe et procède à la vaccination des élèves de 4^e année. L'hygiéniste dentaire du CISSS fait du dépistage et pose des scellants dentaires auprès d'élèves ciblés du préscolaire à la 3^e année. L'école de la vue dépiste les élèves du préscolaire en début d'année. L'école entretient aussi un partenariat avec les policiers et les pompiers qui font de la prévention auprès des élèves.

L'école a aussi établi des partenariats d'affaires avec différents organismes gouvernementaux qui animent des ateliers en classe pour sensibiliser les élèves de différents niveaux aux questions environnementales. Le Salon du livre est un autre partenaire important de l'école puisqu'à chaque année, certaines classes vont y faire une visite et des auteurs viennent rencontrer les élèves en classe.

5.7. Les forces de l'école

- ◆ Le travail collaboratif est bien implanté dans l'école;
- ◆ L'entraide entre les enseignants au quotidien, même devant les élèves;
- ◆ La transmission des informations entre les membres du personnel;
- ◆ L'ouverture et la complicité de l'équipe;
- ◆ L'ambiance positive : la valeur du plaisir s'observe dans l'école;
- ◆ Le climat respectueux;
- ◆ L'ouverture aux autres, à la diversité et le respect des autres;
- ◆ L'accueil réservé aux élèves et aux parents (entre autres pour les nouveaux arrivants);
- ◆ L'accueil des nouveaux membres du personnel
- ◆ Les décisions sont prises en équipe;
- ◆ La nouvelle façon d'évaluer est plus présente dans différentes matières;
- ◆ La façon d'évaluer enlève une pression sur les épaules des élèves.
- ◆ Les élèves sont plus conscients qu'ils ont le droit de se tromper (moins de stress de performance);
- ◆ L'ouverture des enseignants et des parents par rapport à l'évaluation;
- ◆ La belle collaboration avec le service de garde, qui est très dynamique;
- ◆ La collaboration des parents (participent aux rencontres de début d'année, participent aux activités, etc.).

5.8. Les enjeux prioritaires de l'école

- La mathématique;
- Les relations interpersonnelles : élèves-élèves et élèves-adultes;
- La sécurité physique et émotionnelle.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

À l'intérieur de son plan d'engagement vers la réussite, le Centre de services scolaire du Fer a déterminé trois grandes orientations. Les enjeux prioritaires retenus par l'équipe de l'école Maisonneuve sont liés aux objectifs inclus dans les orientations 2 et 3 du PEVR puisqu'ils visent l'amélioration des compétences des élèves en littératie et numératie ainsi que la création d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Voir le tableau en annexe, à la page 7 du document.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Après l'adoption du projet éducatif par le Conseil d'établissement, le document sera transmis par courriel aux parents via Mozaiik. Aussi, il pourra être déposé sur site Internet du Centre de services scolaire.

7.1. ANNEXE TABLEAU DES ENJEUX, ORIENTATIONS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectifs	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Les compétences des élèves en mathématique	Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70 % et 100 % en mathématique. (Objectif 2.4)	Développer les compétences (résoudre et raisonner) des élèves en mathématique.	Amélioration des deux compétences des élèves en mathématique.	Hausse du taux de réussite entre 70 % et 100 %.	Augmenter le % d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% pour la compétence résoudre Maintenir à 80% le taux de réussite entre 70% et 100% pour la compétence raisonner	En 2022-2023, 62,5 % des élèves ont obtenu un résultat entre 70% et 100% pour la compétence résoudre et 87,5% des élèves ont obtenu un résultat entre 70% et 100% pour la compétence raisonner.
Le bien-être de tous les élèves	Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves (Obj. 3.2)	Offrir un milieu scolaire sain, bienveillant et sécuritaire	Mettre en place des moyens pour développer de saines relations interpersonnelles	Résultats du sondage bien-être des élèves concernant le thème relations interpersonnelles : élève-élève et élève-adulte	Hausse du sentiment de sécurité pour un plus grand pourcentage d'élèves.	Voir les résultats du sondage complété par les élèves en 2023.
			Assurer la promotion de saines habitudes de vie dans l'école	Résultats du sondage bien-être des élèves concernant le thème Promotion de saines habitudes de vie	Hausse du sentiment de sécurité pour un plus grand pourcentage d'élèves.	Voir les résultats du sondage complété par les élèves en 2023

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La

direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et à observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place

